

# ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023 A 19 HEURES LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 9 novembre à 19 heures, se sont réunis en séance publique, en les locaux de l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 3 novembre 2023 de Monsieur Yves REVILLON, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

# ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE: 47

BACHA Fatiha / BOUGEARD Nicolas / CHAILLOUX Marine / DE AZEVEDO Tania / HAMIDA Abdelkader / MECHRIA Ouissam / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SLIFI Nadir / WALKER Damien / GUILLOT-NOEL Christophe / KAPLAN Isabelle / LE GAC Thierry / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SELLIER Thierry / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / DELACROIX Agnès / De MARVAL Josette / LAUER Evelyne / LE MOAL Alice / MERCIER Luc / RENAULT Sébastien / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / BEKKOUCHE Adda / CHAIMOVITCH Patrick / DELATTRE Amélie / MESTRES Valérie / MOME Michel / MOUMNI Dounia / NARBONNAIS Valentin / SOW Fatoumata / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / NOEL Laurent / PEREZ Anne-Laure / TOUMI Délia / HADDOUCHE Bachir / LARIK Leïla.

## POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE: 27

BENEDIC Fabien représenté par BOUGEARD Nicolas / CHARAIX Céline représentée par BACHA Fatiha / EL HADDAD Khaled représenté par PERICAT Xavier / GICQUEL Camille représentée par MOTHRON Georges / LAUGIER Véronique représentée par PLOTEAU Jean-François / LE NAGARD Marie-France représentée par DE AZEVEDO Tania / SAVRY Gilles représentée par SLIFI Nadir / VALIER France-Lise représentée par MECHRIA Ouissam / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / AESCHLIMANN Marie-Do représentée par RAHAL May / BOURDIER-CHAREF Angélina représentée par LETIERCE Valérie / CHRIQUI-MENGEOT Rita représentée par SELLIER Thierry / FISCHER Josiane représentée par LE GAC Thierry / KHOURY Armand représenté par KAPLAN Isabelle / SITBON Frédéric représenté par MARE Guillaume / BARBIER Gaël représenté par REVILLON yves / JAUFFRET Anne-Christine représentée par MARIAUD Sylvie / PINARD Patrice représenté par LAUER Evelyne / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par BEKKOUCHE Adda / BEAUSSIER Julien représenté par ARNOULD Claire / CHARREIRE Maxime représenté par BACHELAY Alexis / HEMONET Hervé représenté par MOME Michel / GASMI Samia représentée par NARBONNAIS Valentin / TRICARD Perrine représentée par MESTRES Valérie / BINAKDANE M'Hamed représenté par PEREZ Anne-Laure / BOULORD Grégory représenté par LAFON Carole / PELAIN Pascal représenté par LARIK Leïla.

#### ABSENTS: 6

GUILLARD Laurent / ISABEY Eric / DAD Hicham / MUZEAU Rémi / SELLAM Naïma / BENTAJ Abdelaziz.

# EXCUSE: 0

Monsieur HADDOUCHE Bachir est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

## I - VIE INSTITUTIONNELLE - GOUVERNANCE

2023/S06/001 Détermination du lieu de la tenue de la séance du conseil de territoire du jeudi 7 décembre 2023 à 19 heures.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

## II - ADMINISTRATION GENERALE

2023/S06/002 Approbation de la charte cyber proposée par l'Etat pour promouvoir la cybersécurité au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

## III - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

2023/S06/003 Détermination de la méthode et des durées d'amortissement des biens mis à disposition par les communes du territoire Boucle Nord de Seine ainsi que des subventions transférables liées aux dits biens (Budget principal).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S06/004 Détermination de la méthode et des durées d'amortissement des biens mis à disposition par les communes du territoire Boucle Nord de Seine ainsi que des subventions transférables liées aux dits biens (Budget annexe de l'assainissement).

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S06/005 Création d'un poste à temps complet de responsable de secteur eau et assainissement pour la commune d'Argenteuil.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote).

2023/S06/006 Modification du poste à temps complet d'adjoint au responsable de secteur eau et assainissement de la ville d'Argenteuil.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC et M. Nicolas BOUGEARD ne prenant pas part au vote).

#### IV - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2023/S06/007 Approbation de la convention bipartite « EPT Boucle Nord de Seine - Ville de Gennevilliers », relative à la mise à disposition du terrain sis 93, rue des Caboeufs à Gennevilliers, permettant d'accueillir la déchetterie.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/008 Approbation de la convention bipartite à conclure entre les EPT Boucle Nord de Seine et Paris Ouest La Défense pour l'accès des habitants aux déchetteries fixes de Gennevilliers et de Nanterre.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/009 Approbation du nouveau règlement intérieur de la déchetterie de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine sise 93, rue des Caboeufs à Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/010 Autorisation donnée au Président de l'EPT de signer les documents relatifs aux contractualisations de l'EPT Boucle Nord de Seine avec les éco-organismes en lien avec les déchets collectés par la déchetterie de Gennevilliers.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

## V - EAU ET ASSAINISSEMENT

2023/S06/011 Approbation de l'avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique portant sur l'opération de travaux de réaménagement des carrefours et voies Bongarde et Longue Bertrane à Gennevilliers et à Villeneuve-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Manuel AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/012 Approbation des montants forfaitaires de contrôle de conformité des raccordements au réseau d'assainissement.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

## VI - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2023/S06/013 Approbation de la convention de cofinancement par la Caisse des Dépôts et Consignations de l'étude relative à l'élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises sur le territoire de l'EPT Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

# VII - AMENAGEMENT URBAIN

2023/S06/014 Avis de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine sur le projet de SDRIF-E de la Région Ile-de-France arrêté le 12 juillet 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour, 3 voix contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD), M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/015 Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et la commune d'Argenteuil sur le secteur de la Porte Saint-Germain / Berges de Seine à Argenteuil.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 1 abstention (Mme Marine CHAILLOUX), M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/016 Modification simplifiée n°13 du plan local d'urbanisme (PLU) d'Argenteuil : prise en compte de la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) d'Ile-de-France de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas, décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale de ladite procédure et définition des modalités de mise à disposition du public du projet de modification.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour, 3 voix contre (Mme Marine CHAILLOUX, M. Fabien BENEDIC, M. Nicolas BOUGEARD), M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/017 Approbation de l'avenant n°7 au traité de concession d'aménagement de la ZAC PSA à Asnières-sur-Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/018 Projet de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne - Approbation des principales caractéristiques du projet et lancement de la consultation pour la concession d'aménagement.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/019 Modalités de fixation de dépôt des listes en vue de la création de la commission définie à l'article R.300-9 du code de l'urbanisme pour la procédure de passation de la concession d'aménagement du projet de ZAC « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/020 ZAC Centre-Ville à Gennevilliers : demande de subvention auprès de la Région lle-de-France pour la réalisation de la chambre verte Nord au titre du dispositif « 100 guartiers innovants et écologiques ».

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2023/S06/021 ZAC Centre-Ville à Gennevilliers : demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour la réalisation des chambres vertes Sud au titre du dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques ».

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, M. Laurent NOEL, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2023/S06/022 Approbation de la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du centre-ville de Villeneuve-la-Garenne (Aire 2029), cofinancé par l'ANRU dans le cadre du NPNRU.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/023 Approbation d'un protocole transactionnel suite à la préemption du lot n°179 de la copropriété de l'Ilot du Mail, cadastrée section I n°314, 316 et 317, correspondant à un magasin transformé en logement, sis 23-33, avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne, appartenant aux Consorts ADIB.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S06/024 Approbation de l'acquisition du lot n°179 de la copropriété de l'Ilot du Mail cadastrée section I n°314, 316 et 317, correspondant à un magasin transformé en logement, sis 23-33, avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne, appartenant aux Consorts ADIB.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

## VIII - HABITAT

2023/S06/025 Argenteuil - Modalités d'intervention du dispositif DIGNEO de l'Association Foncière Logement pour la réalisation de la stratégie de lutte contre l'habitat indigne - Convention de coopération « Investissement et Mixité ».

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

## IX - COMMUNICATIONS

2023/S06/026 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S06/027 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

## Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h59.

Fait et affiché à Gennevilliers, le 10 novembre 2023.

Yves REVILLON

Maire de Bois-Colombes

Vice-Président du Département des

Hauts-de-Seine

Président de Boucle Nord de Seine

Toute délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Toute délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.